

**Quelle acceptabilité sociale pour les projets miniers de la transition énergétique?
L'influence de l'usage et des valeurs collectives sur le développement minéral au
Québec**

Fonds de recherche du Québec, Nature et technologies (2021-2024)

Rapport d'analyse des entrevues menées avec les acteurs du milieu

Projet de mine de graphite au Québec. Cahier du CRSDD

Par Alice Friser,

Université du Québec en Outaouais

Septembre 2023

Table des matières

1. Contexte	1
Au sujet de ce document	1
Au sujet de la recherche qui a motivé ce document.....	1
2. Méthodologie	3
3. Résultats	4
Un projet « imposé à la population locale »	4
Un projet « imposé »	4
Une entreprise « cavalière »	5
Une situation d’incertitude difficile à supporter	6
Un sentiment d’injustice	7
Un sentiment d’abandon	7
Un projet perçu comme « une menace pour la région »	8
Une menace pour l’environnement de la région	8
Une menace pour l’économie de la région	9
Un projet jugé « inacceptable, peu importe ses conditions d’opération »	10
Un projet jugé « peu utile à la société québécoise »	11
Une utilité économique « très relative »	11
Une utilité écologique « questionnable »	12
Des pistes pour un développement minier plus acceptable	13
Présenter une vision claire de la transition écologique	13
Concentrer le développement minier dans certaines zones.....	14
Faire de l’acceptabilité sociale une condition à l’obtention de claims miniers.....	15
Faire de la protection de l’environnement une condition au développement minier ..	15
Accompagner les citoyens dans leurs échanges avec les entreprises minières	15
Adopter un comportement éthique au-delà de ce que préconise la Loi.....	16

1. Contexte

Au sujet de ce document

Ce document présente les résultats de l'analyse d'entrevues semi-dirigées menées en août et en septembre 2023 avec 17 membres de la communauté concernée par un projet de mine de graphite au Québec que nous appellerons ici le projet Graphiti¹.

Pour information, l'entreprise minière concernée, qui possède les droits miniers de ce projet, a démarré sa campagne d'exploration en 2015. Cette entreprise, que nous appellerons ici Lamina, indique sur son site internet avoir pour objectifs de « devenir un partenaire et un voisin précieux » avec les communautés dans lesquelles elle opère, et d'offrir « un approvisionnement sûr et responsable en minéraux critiques » pour répondre à la demande en technologie verte.

Après des précisions d'ordre méthodologique, ce document fait état des perceptions et des préoccupations des acteurs rencontrés vis-à-vis du projet Graphiti, et révèle les éléments qui contribueraient selon eux à mettre en place un développement minier plus acceptable au Québec.

Au sujet de la recherche qui a motivé ce document

Ce rapport s'inscrit dans une recherche financée par le Fonds de recherche du Québec, Nature et technologies (2021-2024) et intitulée « Quelle acceptabilité sociale pour les projets miniers de la transition énergétique²? L'influence de l'usage et des valeurs collectives sur le développement minéral au Québec ».

Cette recherche, menée par sept professeurs de quatre universités québécoises (UQAM, UQO, UQAT et ULaval), vise à comprendre comment l'usage prévu d'un minéral et l'utilité sociale qu'en perçoit la population peuvent contribuer à son acceptabilité sociale, en particulier dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques. Plus largement, la recherche vise à saisir les dynamiques de l'acceptabilité sociale des projets miniers de minerais critiques et stratégiques (MCS), dans le but de développer ce type de projets en cohérence avec les besoins et les préoccupations des acteurs concernés, notamment les communautés qui résident à proximité.

¹ Le nom du projet et celui de son promoteur ont été modifiés.

² En plus d'être promus au moyen d'arguments financiers et économiques, comme les projets miniers plus classiques (fer, diamant, or), les projets miniers de la transition sont mis de l'avant pour leur utilité environnementale et sociale, notamment parce qu'ils participent au développement de la filière des batteries de véhicules électriques.

Pour ce faire, l'équipe s'intéresse à sept projets miniers de la transition énergétique (projets de graphite, lithium, niobium, terres rares). Pour chaque projet étudié, l'équipe a lancé un questionnaire, mené une revue de presse et réalisé une entrevue avec le promoteur concerné. Elle a également mené ou est sur le point de mener un groupe de discussion ou une série d'entrevues avec les membres des communautés concernées. Toutes les personnes rencontrées provenant de ces communautés recevront un rapport synthétisant les propos échangés lors du groupe de discussion ou de la série d'entrevues les concernant.

Au terme de la recherche, une fois les sept projets miniers visés par la recherche étudiés, l'équipe préparera un rapport global et des recommandations qu'elle transmettra aux participants issus des communautés étudiées, au ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, à l'Association minière du Québec et à l'Association des explorateurs miniers du Québec. L'équipe, qui a déjà publié deux articles scientifiques et prononcé quatre communications dans des congrès académiques autour de cette recherche, prévoit d'ici la fin de l'année 2024 de publier au moins deux autres articles, et de prononcer au moins trois autres communications. En tout temps, l'anonymat des personnes rencontrées dans le cadre des groupes de discussion et des entrevues sera préservé.

2. Méthodologie

En amont de l'enquête rapportée dans ce document, l'équipe a cherché à connaître la façon dont le projet Graphiti était reçu par la population de sa région et si cela était influencé par son utilité sociale perçue. Pour ce faire, elle a développé un questionnaire qu'elle a lancé à l'échelle régionale avec le concours d'une firme de sondage. De manière à contextualiser la réception de ce projet, aux échelles tant locale, régionale que provinciale, l'équipe a également mené une revue de presse à partir d'articles de quotidiens québécois sur une période de huit ans.

Réalisant sur la base de ces deux exercices que le projet Graphiti soulevait l'opposition chez ses communautés régionale et locale, et ce, sans lien apparent avec son utilité sociale perçue, l'équipe a cherché à connaître en profondeur les perceptions des citoyens s'opposant directement au projet.

Une des professeures de l'équipe a donc mené des entrevues semi-dirigées avec 17³ opposants au projet (13 citoyens et 4 acteurs politiques) provenant de quatre des cinq municipalités concernées. Chaque entrevue a duré entre 40 minutes et 2 heures et se concentrait autour d'une dizaine de questions couvrant trois thèmes : 1/ l'acceptabilité sociale du projet minier Graphiti et le rôle qu'y joue son utilité sociale; 2/ Les conditions de l'acceptabilité sociale du projet Graphiti; et 3/ Les conditions d'acceptabilité sociale du développement minier au Québec. Tous les répondants ont signé une entente de confidentialité garantissant leur anonymat.

Chaque entrevue a fait l'objet d'un enregistrement audio ou vidéo, d'une transcription⁴, de notes d'observation et d'une synthèse. Les 16 entrevues réalisées ont donné lieu à près de 200 pages de transcription. Le présent document a été élaboré suite au croisement des réponses données par l'ensemble des répondants à chaque question de la grille d'entrevue et à la mise en lumière des principaux points abordés lors de chaque entrevue. Il présente cinq rubriques et pour chacune d'elles, les principales tendances observées.

³ L'une des entrevues s'est déroulée avec deux acteurs politiques de la même municipalité. Si 16 entrevues ont été menées, 17 personnes ont donc été rencontrées.

⁴ Afin de garantir la confidentialité des personnes interrogées et de présenter des citations claires, certaines citations ont été légèrement modifiées par rapport aux transcriptions originales. Des précautions ont été prises pour s'assurer qu'elles conservent leur sens originel.

3. Résultats

L'analyse des entrevues a permis de mettre en lumière les perceptions et les préoccupations des acteurs rencontrés vis-à-vis du projet Graphiti. Elle révèle d'abord qu'ils déplorent que le projet de l'entreprise Lamina leur ait été imposé, et ce, de façon cavalière et sans avoir reçu à ce jour d'explications claires. L'analyse montre ensuite qu'ils perçoivent ce projet comme une menace pour l'environnement et l'économie de leur région et qu'ils le jugent inacceptable, peu importe ses conditions d'opération. Puis, l'analyse indique que malgré les arguments écologiques mobilisés par Lamina pour promouvoir son projet, les citoyens interrogés remettent en question son utilité pour la société québécoise. Tous démontrent pourtant une forte sensibilité à l'urgence climatique et adhèrent à l'idée d'opérer rapidement une transition écologique. Enfin, l'analyse fait état des suggestions des citoyens rencontrés pour favoriser l'acceptabilité sociale des futurs projets de l'industrie. La suite de ce document détaille chacun de ces éléments.

3.1. Un projet « imposé à la population locale »

L'analyse révèle d'abord que les acteurs rencontrés s'opposent au projet Graphiti parce qu'ils estiment que celui-ci leur aurait été imposé, de façon cavalière et sans avoir reçu à ce jour d'explications claires. En outre, plusieurs expliquent souffrir de la situation d'incertitude qu'a provoqué l'arrivée de l'entreprise dans la région et se sentir délaissés par le gouvernement.

Un projet « imposé »

Les citoyens interrogés déplorent qu'en 2023, au Québec, les entreprises minières puissent encore revendiquer un territoire et s'y installer sans avoir obtenu au préalable le consentement de ses habitants. Cette disposition de la Loi sur les mines leur donne l'impression que les entreprises ont préséance sur les citoyens, ce qu'ils jugent inacceptable :

« Fait qu'on laisse l'industrie claimer et investir des dizaines de millions de dollars pour arriver à la fin de tout ce processus et dire est ce qu'il y a de l'acceptabilité sociale? »

Non seulement ils reprochent au gouvernement d'invoquer le concept d'acceptabilité sociale trop tard, mais aussi d'en mobiliser une définition trop étroite qui force la conciliation des usages:

« Le gouvernement semble se servir de ce terme là, l'acceptabilité sociale, pour entamer une approche qui incite les communautés dans une voie de compromis et qui veut orienter les communautés de manière à ce qu'elles puissent cohabiter avec l'exploitation minière [...] mais il n'y en a pas de compromis ».

Cette situation, qui pourrait donc frapper n'importe quelle autre municipalité disposant d'un sous-sol riche en minerais leur fait craindre le pire pour le sud du Québec, jusque-là épargné par l'activité minière :

« Des projets comme Lamina ne devraient pas voir le jour dans des zones comme celles-là. [...]. Ce sont des règles qui ont été faites en 1880, quand il n'y avait pas beaucoup de gens dans ces territoires. Là, c'est des territoires habités qui ont d'autres vocations ».

Une entreprise « cavalière »

Les citoyens qui résident à proximité de Graphiti reprochent à l'entreprise de ne pas les avoir prévenus du début de sa campagne d'exploration. Ils ont ainsi appris que Lamina avait acquis des droits miniers dans leur secteur après qu'elle ait amorcé ses activités. Certains, qui résident tout près, ont été informés de son arrivée en entendant un fort bourdonnement un soir de fin de semaine et en apprenant quelques jours plus tard qu'il s'agissait d'une des génératrices de l'entreprise :

« J'étais assis là, et c'était un feu. Un samedi soir, tranquille avec la famille. Et puis j'ai entendu une génératrice, de l'autre côté. Oui, une petite génératrice, comme un moteur de tondeuse, on va dire à 1.5 kilomètres de mon chalet, ce côté du lac. Ça fait que l'on se posait des questions. Comment ça se fait qu'on entend ce bruit-là qui n'est pas habituel, qui n'est pas normal à entendre à 11 heures et demie, un samedi soir en campagne, en forêt. Et puis c'est de là que ça a déboulé ».

« Premièrement, très déçue d'entendre des bruits, deuxièmement, de pas être mise au courant ».

« Personne n'a été informé dans la région de leur arrivée. Ils se sont même pas annoncés. Ils ont commencé à faire des forages pour l'exploration sans dire à personne, sans en avoir fait part aux municipalités locales. Puis j'ai trouvé ça extrêmement cavalier de la part de faire ça de cette façon-là en 2023 ».

Les citoyens interrogés déplorent que l'entreprise Lamina n'ait pas cherché à voir avec eux comment limiter le bruit causé par ses activités, en particulier le bourdonnement de ses génératrices qui, à certains moments, a été ininterrompu pendant des semaines. Ils expliquent que depuis son arrivée dans la région, l'entreprise se contente de leur donner des bribes d'information et ne tient pas compte de leurs préoccupations :

« Les voisins de ce puits-là vont entendre le bruit de la machinerie pendant 4 semaines, 24h par jour, 7 jours par semaine. Et ça, ils nous informent, donc la seule chose qu'on a à dire c'est "Noté, merci". Moi si on m'avait demandé mon opinion, j'aurais dit "Peux-tu éviter, on est en période d'exploration, pas en mode d'exploitation. Est-ce qu'on peut éviter de travailler la nuit ? Est ce qu'on peut travailler des jours de semaine ?" ».

« Il aurait fallu que sur les 40 kilomètres carrés qu'ils avaient claimé, qu'ils puissent se départir de quelques claims problématiques. Mais au contraire, grâce à leur exploration, ils ont vu plus d'opportunités, ils ont agrandi. Ça, cet élément d'aller en croissance sans prendre en compte l'inquiétude du milieu, ça m'apparaît comme une

certaine gifle au milieu. Je dirais que leur obligation de nous informer, ils s'en tiennent à ça, ils nous informent mais ils ne nous consultent pas ».

Plusieurs ajoutent que Lamina n'a pas à ce jour répondu clairement à leurs questions :

« Lamina pour les avoir rencontrés [...]. Sacrebleu. Ça te répond un peu n'importe quoi ».

« Ils ont répondu à aucune question. C'était censé être un échange, ce n'était pas un échange, c'est une présentation visuelle et avec une consultante en communication qui n'est plus là d'ailleurs [...]. Et quand tu réponds pas aux questions et quand t'es pas capable de donner de garanties, ben déjà là ça arrête là le projet, l'acceptabilité sociale est déjà dès le départ bloquée ».

Plusieurs rapportent même que l'entreprise ferait preuve de condescendance, prenant de haut leurs craintes et interrogations :

« Lamina est pas une compagnie à laquelle on peut pas faire confiance (...) c'est une compagnie qui est arrogante ».

« C'est ça que j'avais compris de leur rapport, c'est qu'on n'a pas besoin de [se soucier] des résidents de ce bord parce que ce n'est que quelques cabanes au bord de l'eau ».

« J'ai trouvé une ancienne communication du propriétaire de Lamina : "Je sais pas pourquoi les gens s'inquiètent". Sérieusement, c'est écrit comme ça en anglais. Ça, c'est pire qu'un manque de respect ».

Ainsi, le processus de communication entrepris par Lamina est perçu davantage comme une formalité que comme la manifestation d'une réelle volonté de s'inscrire dans le milieu :

« Pour moi, la communication ça veut dire qu'on ne sait pas encore ça va être quoi le résultat de ce qu'il va arriver, t'sais, on veut communiquer. On est deux joueurs maintenant ça a d'air dans la région et c'est d'avoir une discussion à propos de la possibilité d'un projet. Mais pour Lamina, c'est « Le projet va arriver. Là, on fait juste communiquer avec vous pour ramollir ça, pour rendre ça un petit peu plus tolérable pour vous là, tu sais qu'est-ce qu'on peut faire ».

Une situation d'incertitude difficile à supporter

Les citoyens interrogés trouvent très difficile la situation d'incertitude qui caractérise le développement de leur région depuis le début des activités de Lamina. Plusieurs disent éprouver une grande détresse psychologique :

« Ce que je trouve malheureux, c'est que le gouvernement stresse la population parce qu'il donne des claims sans considération ».

« On parle du bruit, on parle de la biodiversité, de la faune, de la poussière. Et en plus, les gens savent pas : est-ce que ça s'en vient ou non? Quand? est-ce que je reste? Est-ce que je vends? Est-ce que je m'en vais ailleurs? Où est ce que je m'en vais? [...] Est-ce que je vais être plus sécure ailleurs? Alors? Et ici, les chalets sont d'un certain âge.

Nous, on a décidé on va de l'avant avec nos rénovations. [...]. Il y a beaucoup de choses psychologiques que ça entraîne. Puis les relations avec la parenté et la famille sont vraiment touchées ».

Un sentiment d'injustice

Considérant leur implication dans le développement de la région et la transformation probable de celle-ci suite à la venue de la minière, plusieurs des citoyens interrogés ajoutent ressentir un sentiment d'injustice :

« Pour nous, pour les lacs, avec la pollution que ça peut entraîner, la nuisance, ça fait que c'est pas juste. [...]. C'est aussi tout ce qu'on a développé comme économie. Et là-dedans, on a répondu présent. [...] Depuis des années, on a travaillé fort pour créer un tissu social et créer une communauté de villégiature ».

Faisant allusion à la réglementation sur les milieux humides, ils disent aussi avoir l'impression que les entreprises minières ont davantage de droits que les citoyens :

« Demain matin, on veut créer de la richesse à l'intérieur de nos municipalités, dans notre périmètre urbain. S'il y a un milieu humide qui est là, si j'essayais de mettre une entreprise où construire des maisons pour y enlever le milieu humide, ce serait impossible. C'est impossible aujourd'hui de le faire parce que le ministre de l'Environnement ne donnera jamais l'autorisation de base. Par contre, les mines sont autorisées à faire à peu près n'importe quoi ».

Et en référence au combat de David contre Goliath, certains déplorent ne pas avoir accès aux mêmes moyens que Lamina pour défendre leur position en ce qui concerne le développement du projet Graphiti sur leur territoire :

« On est David contre Goliath ».

Un sentiment d'abandon

Par ailleurs, tous les citoyens interrogés révèlent avoir le sentiment d'être laissés seuls face à l'entreprise :

« On se sent perdus, on se sent abandonnés nous autres, dans le sens que le gouvernement ne semble pas nous écouter. Il ne réalise même pas qu'on est là. En tout cas, c'est l'impression qu'on a. C'est très frustrant et très déconcertant ».

« Il y a jamais un fonctionnaire qui a assisté à aucune rencontre. Et pour moi, c'est une gifle dans la face que de nous faire dire que le ministère est intéressé à comprendre notre point de vue, notre opinion ».

Certains regrettent que le gouvernement provincial ne soit pas plus présent pour les accompagner dans leurs échanges avec Lamina :

« Le gouvernement nous donne aucun outil pour nous dire quelles sont les bonnes pratiques. Et là, l'industrie va nous aviser en disant "Ben voulez-vous qu'on fasse un lac artificiel avec ça ? Ça va avoir 400 pieds de profond, vous aller pouvoir faire des bungees là-dessus là, on va vous laisser une grue vous allez pouvoir sauter dans l'eau à partir de là". Mais est-ce que c'est ça la bonne pratique? ».

D'autres redoutent que le gouvernement privilégie déjà les intérêts de l'entreprise par rapport aux leurs :

« L'ancien ministre au niveau des Mines, dans une rencontre [...], il a passé un commentaire en lui disant "Regarde, le gouvernement a une vision d'être un leader des mines. Il doit y en avoir partout et parce qu'on est le gouvernement, [on décide] " ».

3.2. Un projet perçu comme « une menace pour la région »

L'analyse révèle ensuite que les acteurs rencontrés s'opposent au projet Graphiti parce qu'ils estiment que celui-ci constitue une menace pour l'environnement et l'économie de leur région. Tous les citoyens interrogés expliquent attacher une grande importance aux lacs, rivières, milieux humides et forêts qui la constituent. Cet environnement préservé à travers les générations est ce qui les lie au territoire et ce qui anime leur économie, basée sur le récréotourisme :

« On est une région qui s'est développée économiquement, qui s'est très bien développée économiquement depuis des centaines d'années et une région qui a été bâtie par nos arrière grands parents, par nos parents, puis des gens qui ont travaillé extrêmement dur avec une vision pour la région ».

Une menace pour l'environnement de la région

Les citoyens interrogés considèrent le projet Graphiti comme une menace pour l'environnement de la région et s'en méfient :

« Le pays doit veiller sur son économie. Oui, mais à quel prix? C'est notre territoire, notre terre, notre globe terrestre. Si l'environnement est détruit, à quoi sert l'économie? De toute façon, on pourra plus respirer ».

Leurs craintes visent particulièrement la qualité de l'eau des lacs, des rivières et des nappes phréatiques de la région, l'intégrité du paysage, et dans une certaine mesure la biodiversité:

« Est ce qu'on va laisser Lamina venir détruire le paysage, mettre à risque l'eau potable, l'eau des lacs, l'eau de surface et les nappes phréatiques aussi, dans une région où les gens en vivent? Et là, on parle même pas du changement de visuel que ça pourrait créer. Parce qu'une mine à ciel ouvert, c'est l'horreur ».

« Nos lacs sont tous connectés et même si on les voit pas connectés par-dessus, c'est de l'eau qui coule, c'est connecté par en-dessous, alors ça va affecter toute la région ».

Pour les citoyens interrogés, le projet Graphiti est susceptible d'entraîner des conséquences environnementales irréversibles et d'envergure :

« On y perd au change puisque les dégâts sont irréversibles ».

« Le projet va être dévastateur. C'est un projet qui est de la grosseur d'une superficie couvrant le Mont-Royal. C'est la même superficie, c'est immense ».

La mauvaise réputation de l'industrie minière en ce qui concerne la dégradation et la restauration des sites miniers post-opération participe à ce sentiment de méfiance :

« Pour plusieurs d'entre nous, c'est de la bullshit là. Ils peuvent nous dire n'importe quoi, puis on sait après qu'est-ce qu'ils vont faire. Tu fais juste lire un peu sur le développement minier et comment ça se passe dans le Nord. Et puis quand c'est le temps, quand c'est le temps de remettre à niveau, de rendre ça plus écologique, ben ils font faillite puis ils s'en aillent ailleurs, puis toutes les redevances... ».

Tout comme le fait que Lamina ait très peu expliqué la manière dont elle comptait s'y prendre pour limiter ses impacts sur l'environnement :

« C'est des beaux mots. Mais ils [Lamina] ne s'expriment pas pour dire comment. La seule chose qu'ils peuvent nous dire c'est le jour que la mine va se fermer, il y aura un parc de Disney autour de nous. Je trouve ça un peu ridicule ».

« Alors, je crains que le souhait est bon, ils veulent faire les choses différemment. Mais j'ai aucun document qui m'indique qu'ils sont à la recherche de réponses à tous les processus nécessaires pour atteindre cet objectif-là ».

Une menace pour l'économie de la région

En s'inquiétant pour leur environnement, tous les citoyens interrogés s'inquiètent également pour leur économie :

« On est à 800 à 1000 visiteurs annuellement dans une petite MRC et un objectif pour 2030, c'est d'attirer 1,5 million de touristes. On veut doubler les gens qui viennent chez nous. Ça, c'est la vision des gens d'ici. Puis avoir une industrie minière qui va venir chez nous, qui va créer un achalandage de camions lourds à l'intérieur de nos municipalités, sur nos routes qui ne sont pas nécessairement conçues pour ça, ça sera quoi l'impact sur le tourisme dans la région? ».

Ici, c'est l'incompatibilité entre le récréotourisme (calme, air pur, nature) et le développement minier (bruit, poussière, pollution, déforestation) que les citoyens mettent en lumière :

« C'est le pays de l'or vert. Ici, on a une région avec de l'écotourisme. On a des villégiateurs qui viennent s'établir ici pour justement profiter de la nature [...] la pêche, la chasse, pour aller dans les randonnées pédestres, pour faire du cyclo moteur ou du vélo, du vélo ou du vélo de montagne, entre autres. Donc, on a déjà un site récréo-

touristique. Alors pourquoi aller nuire au site récréo-touristique? Ce serait un non-sens de changer un écosystème récréo-touristique pour une minière à ciel ouvert ».

Dans cette perspective, certains tiennent à préciser qu'ils rejettent le projet Graphiti non pas parce qu'il s'agit d'un projet minier, mais parce qu'il s'oppose à leur vision du développement et à tout ce qu'ils accompli en ce sens jusqu'ici :

« On ne se bat pas contre les mines, on se bat contre des projets miniers dans le sud du Québec, ou du moins dans des secteurs où ça va à l'encontre de l'histoire, des projets de développement de ces milieux-là ».

Plusieurs trouvent incohérent que le gouvernement provincial les ait incités pendant les vingt dernières années à tout mettre en œuvre pour protéger leur environnement de manière à favoriser une économie récréotouristique, pour aujourd'hui leur demander de s'ouvrir à une économie tout autre : contraire à leur vision du développement et susceptible d'annuler les efforts entrepris jusque-là pour la concrétiser:

« On s'est fait tellement brasser "Développez vos régions, développez vos régions". On a réussi à développer sur des modèles plus écologiques, plus de villégiature, plus d'écotourisme. [...]. On a réussi à attirer des jeunes avec le télétravail, avec l'accès à Internet ».

« On travaille énormément fort. On investit de l'argent du citoyen, de l'argent public pour y arriver. Demain matin, une mine pourrait venir s'implanter, puis détruire tout ça ».

3.3. Un projet jugé « inacceptable, peu importe ses conditions d'opération »

Lorsqu'interrogés sur la notion d'acceptabilité sociale, tous les citoyens s'entendent sur l'idée que l'acceptabilité sociale d'un projet ne dépend pas forcément de ses conditions d'opération. Prenant pour exemple le projet Graphiti, certains estiment que le respect de ces conditions n'est avant tout pas réaliste :

« En quoi peut-on penser harmoniser un projet dans un contexte comme celui-là ? Avec la meilleure volonté du monde de la compagnie Lamina, avec des mines à ciel ouvert, t'as pas le choix : il faut que tu détruises l'environnement. Et on va détruire un environnement naturel qui déjà est une protection contre le réchauffement climatique ».

Pour d'autres, toujours en prenant l'exemple du projet Graphiti, il arrive que certains projets n'aient simplement pas leur place dans le milieu visé pour les accueillir :

« Je comprends que vous parliez de l'acceptabilité sociale, mais si toi, tu avais un beau gros potager. Et puis moi, si j'étais quelqu'un qui voulait mettre un baril de mazout rouillé dans le milieu de ton potager. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que tu l'acceptes mieux? C'est un dialogue inutile ».

C'est d'ailleurs dans cette perspective, que plusieurs des citoyens comprennent la notion d'acceptabilité sociale. Pour ces derniers, un projet acceptable n'est pas un projet qui respecte certaines conditions données. C'est avant tout un projet qui fait l'objet d'un consentement libre et éclairé :

« L'acceptabilité sociale doit être faite dans un contexte de consentement libre et éclairé. Et ce consentement, je le connais, je suis dans le milieu médical. C'est un mot qui est extrêmement important et qui n'existe pas dans le vocabulaire du gouvernement et encore moins dans le vocabulaire d'une compagnie minière ».

3.4. Un projet jugé « peu utile à la société québécoise »

L'utilité sociale ne figure pas parmi les arguments mobilisés par les citoyens interrogés pour appuyer l'inacceptabilité sociale du projet Graphiti. Toutefois, lorsqu'interrogés sur cette notion, il est intéressant de constater qu'en définitive, ils considèrent ce projet comme étant peu utile, tant à l'échelle de leur municipalité, qu'à l'échelle de la société québécoise.

Une utilité économique « très relative »

D'abord, l'analyse montre que plusieurs citoyens ne voient pas à quels bénéfices économiques le projet Graphiti est censé renvoyer:

« Personne n'en parle de quelle façon ils vont ajouter cette valeur à la population. [...]. Je trouve que c'est des beaux mots, mais ils sont vides ».

« Je sais que souvent le gouvernement dit "Ah, vous ne voulez pas la mine dans votre cour, [alors que] c'est pour le bénéfice de tout le monde". Mais je ne comprends pas "les bénéfices de tout le monde". Alors pour faire un sacrifice de ce genre, ce serait bien de savoir c'est quoi ces bénéfices ».

D'autres considèrent que l'entreprise a peu à offrir dans la mesure où le nombre de demandeurs d'emploi près du site visé par le projet est faible :

« Ici, les gens ne dépendent pas des projets miniers, on n'attend pas de projets miniers pour trouver de l'emploi. Les gens travaillent déjà dans la région. On dépend pas d'un nouveau projet pour créer de la richesse ».

« Il marche pas l'argument des emplois, parce que c'est une population âgée qui est ici, c'est de plus en plus des gens qui viennent prendre leur retraite ici ».

Les personnes interrogées ne croient pas que le projet permettra de créer un nombre conséquent de postes à long terme :

« Est-ce que ça va vraiment générer beaucoup d'économies locales ou d'activités économiques locales ? D'après moi, pas vraiment. Fait que je ne vois pas vraiment une grande motivation à cet égard-là. C'est juste 15 ans le projet. Fait que je prends un jeune de 25 qui s'en va travailler pour la mine, à 45 ans il n'a plus de job ».

Elles ne voient pas non plus de quelle façon les redevances payées par l'entreprise au gouvernement enrichiront la province :

« Qu'est-ce que le gouvernement va recevoir à part qu'ils vont créer 70 emplois, puis des gens qui vont payer des impôts, puis la société Lamina va payer un peu d'impôt. Quels sont les droits qu'ils payent[...], quelles sont les autres retombées économiques qui justifient vraiment d'entreprendre ce projet-là, de changer le panorama et de mettre des risques? ».

En fin de compte, ils considèrent que c'est à l'entreprise que le projet sera le plus utile :

« Faire des mines dans le Sud du Québec, c'est moins coûteux, les routes sont faites, l'électricité est rendue, les travailleurs sont déjà là. On n'a pas besoin de les transporter ».

« Et ces petites entreprises qui sont un peu cow boy, qui s'en viennent chez nous ici, pas pour nécessairement sauver la planète ou réaliser des batteries. Eux autres s'en viennent ici pour faire de l'argent, pour essayer de trouver quelque chose pour pouvoir le vendre à une grande entreprise ».

Une utilité écologique « questionnable »

Tous les répondants interrogés se disent en faveur d'une transition écologique qui permettrait au Québec de réduire ses émissions de gaz à effet de serre :

« L'électrification des transports, c'est pour le combat contre le réchauffement climatique, pour réduire les émissions. Tout ça là, on reconnaît ça ».

Ils se questionnent toutefois sur la réalité des bénéfices environnementaux générés par la fabrication de voitures électriques :

« L'avantage de l'automobile électrique, c'est parce qu'elle consomme pas de pétrole, pis c'est juste après 85 000 kilomètres qu'elle commence à avoir un avantage. Fait que dans toute la fabrication, la batterie, les mines, toute ça là, c'est ça qui est le plus polluant et c'est ça qu'on essaye de nous vendre comme étant écologique ».

« C'est du marketing de compagnie junior d'exploration minière ».

Certains répondants se demandent comment la production de batteries pour voitures électriques peut permettre de protéger un environnement si elle implique d'en détruire un autre :

« Ça ne veut pas nécessairement dire qu'on est contre le côté énergétique. Ça veut dire qu'on est contre ruiner l'environnement, polluer les lacs ».

« C'est beau détruire une forêt, creuser un trou, puis avoir un impact environnemental pendant quinze, 20 ou 25 ans. Pour après ça, se demander est ce que le fait d'avoir fait des batteries, des voitures électriques, la planète est-elle gagnante? »

« Si le gouvernement était sérieux, il pourrait nous démontrer que c'est la seule avenue de démolir notre environnement, de démolir des projets de vie ».

D'autres considèrent que la filière des batteries n'aura aucune utilité écologique tant que le nombre de voitures en circulation n'est pas limité et tant que les sources d'énergie qui alimentent les voitures électriques ne sont pas renouvelables:

« Si on ne peut pas contrôler notre consommation, on ne peut pas vraiment commencer à résoudre d'autres problèmes. Il y en a trop d'automobiles déjà. Remplacer le parc automobile avec des autos électriques... [...]. Puis en plus, oui, l'utilisation de l'auto électrique à un certain point est plus écologique. Mais quelqu'un qui vit dans un État où ils font leur électricité avec du charbon? C'est tellement complexe et c'est tellement un petit band-aid pour faire un gigantesque changement qui va créer des mines partout ».

D'autres enfin remettent en question l'utilité du graphite dans la fabrication des batteries en expliquant qu'il existera bientôt des alternatives à ce minerai :

« On est à une étape où on est à risque de détruire des milieux de villégiature, des écosystèmes pour une technologie de batterie pour laquelle plein d'ingénieurs et plein de monde travaillent à trouver autre chose, plus écologique, moins coûteux ».

« Je suis certain qu'ils veulent juste vendre leur projet de toute manière. Tu sais, le graphite va être beaucoup moins important dans trois ou quatre ans avec le solid state battery de Toyota [...]. C'est une batterie qui coûte 50 % moins cher mais qui voit 50 % plus loin, [...] une batterie qui va dominer le marché ».

3.5. Des pistes pour un développement minier plus acceptable

Interrogés sur les éléments qui permettraient aux futurs projets de l'industrie minière d'être plus acceptables au Québec, notamment les projets de minerais critiques et stratégiques, les opposants au projet Graphiti proposent plusieurs pistes. Certaines visent le gouvernement, d'autres, l'industrie.

Présenter une vision claire de la transition écologique

À propos du développement des projets d'exploration de minerais critiques et stratégiques, ils suggèrent d'abord au gouvernement de présenter une vision claire de la transition écologique qui traduirait une réflexion collective sur les usages du territoire :

« Pour qu'un projet minier soit acceptable au Québec, il faut donner le big picture d'où on s'en va avec ces projets. Le gouvernement doit donner cette vision, ce qu'il ne fait pas du tout pour l'instant. Ce qui suscite un manque de confiance ».

« Moi, je pense que c'est une décision de société et pas une décision d'un gouvernement qui vient nous dire "Et bien nous, c'est la vision qu'on a". Par contre, s'il n'y a pas d'acceptabilité sociale, il n'y aura pas de mines dans votre région. Je pense que la

société n'a jamais été consultée du fait de voir comment on pourrait développer l'industrie minière au niveau du Québec, de bien l'expliquer, puis prendre le temps de bien le faire et après ça, de prendre des décisions ».

Cette vision aurait avantage à s'appuyer sur une communication et une réglementation cohérentes. En effet, selon les citoyens interrogés, non seulement la réglementation encadrant le développement minier entre en contradiction avec la réglementation entourant la protection de l'environnement, mais elle permet aux entreprises minières de contourner l'autorité des municipalités et avec elle, le principe de subsidiarité :

« La Loi sur les mines aujourd'hui, ça va complètement à l'encontre de la vision du gouvernement. Le gouvernement parle beaucoup d'environnement, autant le gouvernement du Québec que le gouvernement du Canada ».

« Le projet Graphiti, il y a eu des permis qui lui ont été donnés par le ministère des Forêts pour la coupe des arbres : jamais on n'a jamais été informés. [...] Et on a une réglementation en lien avec ça. Je pense que le gouvernement doit travailler avec le milieu : on est le gouvernement de proximité, puis c'est nous qui voyons nos citoyens tous les jours ».

Dans la même veine, considérant qu'il existe plusieurs gisements de graphite au Québec, dont des gisements plus importants et plus concentrés au Nord du Québec, plusieurs répondants précisent que le gouvernement aurait avantage à mieux expliquer en quoi le développement de sites miniers dans le sud du Québec relève de la nécessité:

« Si le gouvernement nous prouvait que c'était la seule alternative et que l'avenir de l'humanité en dépendait, bon ».

Concentrer le développement minier dans certaines zones

Faisant référence à tous les types de projets miniers, les citoyens interrogés suggèrent ensuite au gouvernement de privilégier le développement minier dans les zones moins peuplées, celles avec un historique et une ouverture à une économie minière :

« Il me semble que le territoire est assez gros, puis on est un des pays les plus riches en ressources minérales au monde. Alors pourquoi est-ce qu'il faut permettre l'exploitation à des endroits où il y a déjà des gens qui sont là? ».

Cela permettrait aux autres régions de préserver leurs acquis :

« Il y a peut-être des endroits où il y a une acceptabilité sociale, où il y a une histoire. Tandis que la MRC Papineau, on parle du pays de l'or vert c'est pas le graphite, c'est la nature ».

« On ne peut pas arriver 15 ans après le développement d'un secteur et puis dire "Nous allons être votre voisin", sans prendre en compte l'activité du milieu. Alors ça, il faut comprendre, il faut protéger l'activité existante ».

Faire de l'acceptabilité sociale une condition à l'obtention de claims miniers

Les citoyens rencontrés proposent également de réviser la loi sur les mines. Ils insistent notamment pour que les entreprises minières aient à poser la question de l'acceptabilité sociale avant de revendiquer un territoire :

« Il faut revoir la loi sur les mines qui est vieillissante ».

« Faut arrêter de donner des claims et de faire croire à des minières qu'elles vont pouvoir faire des mines n'importe où au Québec ».

« On fonctionne à l'envers. On demande à la communauté qui elle veut un projet minier sur son territoire alors que des millions sont déjà engagés ».

Faire de la protection de l'environnement une condition au développement minier

Les citoyens suggèrent également au gouvernement de revoir la réglementation encadrant le développement minier pour minimiser l'impact des activités des entreprises minières sur l'environnement. Ils considèrent en effet que la réglementation actuelle ne va pas assez loin pour amener les entreprises à limiter les conséquences de leurs activités sur l'environnement :

« Souvent la population pointe du doigt les promoteurs. Ces gens-là ont suivi les règles du gouvernement à la lettre. C'est pas eux qui sont fautifs là. Ils sont dans leurs droits. Ils ont payé pour faire de l'exploration et ils s'en tiennent exactement aux exigences. "Oui, mais ils creusent dans les milieux humides". Ben, le gouvernement n'exige pas d'identifier les milieux humides avant qu'ils commencent. Eux autres ont le droit de commencer quand ils veulent, le jour où ils ont un claim, c'est à eux le terrain. (...) Il y a beaucoup, beaucoup de latitude donnée à l'activité minière ».

Pour ce faire, une avenue à envisager serait pour plusieurs répondants d'imposer aux entreprises minières de plus hauts standards environnementaux, un contrôle plus régulier et des sanctions plus sévères en cas d'infraction :

« Pour qu'un projet soit acceptable, il devrait y avoir les plus hauts standards environnementaux. Il ne s'agit pas de dire qu'on ne veut pas de mine, c'est pas ça. Mais la vis pourrait être serrée encore ».

« Il y a très très, très, très peu d'inspecteurs au Québec. Et quand je dis très peu, je pense qu'il n'y en a pas dix dans la province pour suivre ces industries ».

Accompagner les citoyens dans leurs échanges avec les entreprises minières

Les citoyens rencontrés suggèrent aussi au gouvernement d'informer les citoyens sur les bonnes pratiques minières de manière à ce qu'ils soient mieux outillés dans leurs échanges avec les entreprises minières pendant et après l'exploration :

« Le gouvernement nous donne aucun outil pour nous dire quelles sont les bonnes pratiques [une fois l'exploitation terminée]. Et là, l'industrie va nous aviser en disant

“Ben voulez-vous qu'on fasse un lac artificiel avec ça ? [...]”. Mais est-ce que c'est ça la bonne pratique? Est-ce que c'est ça qu'on devrait faire avec le territoire après? ».

« Développer un PlayBook pour être capable de, quand il y a un projet, voici les démarches ».

Adopter un comportement éthique au-delà de ce que préconise la Loi

Les suggestions que les citoyens rencontrés ont émises dans la perspective de rendre le développement minier plus acceptable au Québec visent essentiellement le gouvernement du Québec. Toutefois, certains de leurs propos laissent entendre que les entreprises minières auraient également avantage à revoir leurs pratiques, parallèlement aux mesures engagées par le gouvernement.

Évoquant la mauvaise image des entreprises de l'industrie minière, plusieurs des citoyens interrogés disent ne pas s'attendre à ce que ces entreprises adoptent un comportement éthique au-delà de ce que préconise la Loi :

« Il ne faut pas demander à des compagnies juniors de faire mieux que les règles ».

Il est donc permis de penser qu'une entreprise minière proactive pourrait être jugée plus favorablement qu'une entreprise minière qui se contente de respecter la Loi. En ce sens, plusieurs attitudes semblent se démarquer.

Il s'agirait d'abord de chercher à communiquer plus tôt avec les communautés susceptibles d'être affectées par leurs activités, avant même d'obtenir un titre minier :

« Les démarches ça commence en cognant à la porte des gens qui vivent où tu veux aller ouvrir ta mine ».

« Chercher de l'argent, acheter des claims, acheter des titres miniers, dépenser des millions. Quand vous trouverez des filons, aller voir si la population accepte. Le pied dans la porte est mis ».

Il s'agirait ensuite de ne pas se présenter comme une entreprise exemplaire sans adopter au préalable un comportement exemplaire :

« Ils se présentaient en personne et même dans leurs écrits comme des chevaliers de l'environnement. Et ils n'avaient aucune gêne de se présenter comme ça ».

Une autre piste serait d'adopter une communication plus transparente et motivée par une réelle volonté d'échanger avec la communauté. Il s'agirait par exemple de développer un plan détaillé et justifié sur les mesures envisagées pour limiter ses impacts sur l'environnement et d'offrir de l'information à son sujet:

« Ils disent qu'ils ont des moyens, qu'ils vont prendre des précautions, mais on n'a absolument aucune information. [...] fait qu'on ne sait pas c'est quoi leur plan, c'est quoi leur plan magique pour dépolluer nos lacs. C'est un petit peu dur à accepter ».

Il s'agirait en ce sens de ne pas infantiliser les membres de la communauté en s'assurant que l'information transmise reflète la réflexion engagée par les membres de la direction de l'entreprise :

« C'est que les promoteurs, eux, viennent nous rencontrer et ils donnent le côté positif seulement et ne donnent aucun côté négatif. C'est comme si tout était beau, propre. Y'a aucun risque. On va minimiser les risques. C'est ce qu'ils nous disent. Qu'est-ce que ça veut dire minimiser les risques? Ça veut dire qu'il va y en avoir des risques, mais ils ne disent pas c'est quoi ces fameux risques ».

Enfin, il s'agirait de s'assurer que les processus de communication respectent les règles de l'art :

« On était censé avoir une copie du procès-verbal qu'on n'en a jamais eu, alors on voit qu'il y a vraiment un manque de respect de la part de la compagnie minière ».